UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON SORBONNE

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ RÉPARATION DU DOMMAGE CORPOREL (FORMATION CONTINUE)

Diplôme d'université

"Ce diplôme d'université a été créé **en 2015** pour répondre à une demande croissante de spécialisation en la matière qui se caractérise par son haut degré de technicité. Cette formation de 160 heures, conçue pour être compatible avec une activité professionnelle, s'appuie sur une équipe pédagogique composée d'enseignants et de professionnels spécialisés."

CANDIDATURES :
Les candidatures via la plateforme eCandidat du 6 mai au 15 juillet 2024.

Calendrier 2024-2025 :
06 novembre 2024 - 27 juin 2025

Infos pratiques

Composante : Formation continue Panthéon-Sorbonne (FCPS)

Présentation

Objectifs

Apporter, compléter, actualiser les connaissances des professionnels de la réparation du dommage corporel par une formation d'excellence permettant d'acquérir les acquis théoriques indispensables, d'approfondir les questions techniques relevant notamment de l'évaluation médico-légale, de l'évaluation financière, de l'incidence du recours des tiers-payeurs, ainsi que de se confronter aux difficultés pratiques de la matière à travers l'étude de dossiers.

Savoir-faire et compétences

* Maitrise des principes généraux de la réparation du dommage corporel, des préjudices réparables, des régimes spéciaux de réparation, de la prise en compte des prestations versées par des tiers-payeurs.
* Connaissance des aspects techniques de l'évaluation médico-légale et de l'évaluation financière des préjudices patrimoniaux et extrapatrimoniaux.
* Développement de stratégies contentieuses ou amiables en vue de la réparation d'un dommage corporel.
* Rédaction de conclusions, d'offres d'indemnisation ou de décisions de justice.

Les + de la formation

Plus de 80% des intervenants dans nos formations sont des professionnels du secteur.

Organisation

Contrôle des connaissances

L'ensemble des éléments constitutifs du diplôme fait l'objet d'une évaluation qui s'effectue en contrôle continu (évaluation tout au long de l'année). Un travail d'analyse (mémoire) peut être demandé et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

En cas de validation partielle, la réinscription est possible et une validation progressive du diplôme sur plusieurs années est envisageable

Membres de l'équipe pédagogique

Responsable pédagogique :
Anne Guégan

Admission

Conditions d'admission

La promotion est constituée de 20 à 25 participants **titulaires d'un master 1 en droit**.

Si vous êtes en situation de handicap, le **Relais handicap de l'université** assure un accueil personnalisé tous les jours, sur rendez-vous. Le Relais handicap, lors de cet accueil, reçoit les personnes individuellement, les informe et les aide dans leurs démarches auprès des différents services de l'université mais aussi pour trouver, avec eux, les réponses les mieux adaptées à leur situation.
Pour plus d'information, écrivez à l'adresse handi@univ-paris1.fr

Modalités d'inscription

Les candidatures s'effectuent via la plateforme eCandidat.

Public cible

Ce diplôme d'université est ouvert à des professionnels novices ou déjà expérimentés en réparation du dommage corporel, désireux de se spécialiser, qu'ils soient avocats en devenir, avocats, juristes d'entreprises (assurance, mutuelle...) ou de fonds de garantie ou d'indemnisation...

Tarifs

Tiers financeur (employeur, OPCO, CPF) : 5 660 €
Dispositifs retour à l'emploi (France Travail, région) : 4 630 €
Individuel : 3 600 €
Demandeur d'emploi autofinancé : 3 600 €

Programme

Organisation

Rentrée : mi-novembre de l'année N jusqu'à début juin de l'année N+1.
Durée : 8 mois, **160h** de cours sur 22 semaines.
Une partie des cours sera assurée en visio-conférences (environ 90h via la classe Zoom du DU) les mardi et jeudi de 18h à 20h30, l'autre partie étant assurée en présentiel (70h réparties sur 7 rencontres
du jeudi 18h au vendredi 18h30).
Contrôle des connaissances : une épreuve théorique de 3h, une épreuve pratique de 5h, un exposé-discussion devant un jury (fin juin - début juillet) et la rédaction d'un mémoire.

Diplôme d'université Réparation du dommage corporel (en formation continue)

Etudes de quelques régimes spéciaux	**20h**
Evaluation médico-légale	**15h**
Evaluation pécuniaire des préjudices corporels	**20h**
Les voies de la réparation	**20h**
L'incidence des prestations versées par le tiers payeurs	**20h**
Préjudices corporels réparables	**25h**
Principes généraux du droit de la réparation	**20h**
Stage et mémoire	
Travaux pratiques	**20h**